

Communiqué de presse du 11 septembre 2017

## **L'interdiction de vendre de l'alcool sur les aires d'autoroutes a du plomb dans l'aile: le profit avant les vies humaines?**

**Après le Conseil national, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats souhaite elle aussi autoriser la vente et le débit d'alcool sur les aires d'autoroutes. Aux côtés de la Coalition pour une politique alcool responsable, Addiction Suisse appelle le Conseil des États à ne pas sacrifier la protection de la population sur l'autel de l'alcool.**

L'interdiction de vendre et de servir de l'alcool dans les restoroutes réduit la consommation d'alcool précisément là où elle met directement en danger la vie de tiers: il existe en effet un lien direct entre la consommation d'alcool sur la route et les accidents graves. Un accident sur huit est lié à l'alcool. La réduction de l'accessibilité de l'alcool est une des mesures de prévention les plus efficaces.

### **Lever l'interdiction alors qu'elle est efficace ?**

Le principal argument avancé par la Commission du Conseil des États pour mettre fin à l'interdiction est que la majorité des accidents dans lesquels l'alcool joue un rôle se produisent dans les localités et pas sur les routes nationales. Invoquer cela comme argument est un non-sens, car la faible occurrence des accidents liés à l'alcool sur les autoroutes est justement une conséquence de l'interdiction de servir des boissons alcoolisées !

### **La population clairement favorable au maintien de l'interdiction**

La décision du Conseil national a déjà suscité l'incompréhension de la population : selon un sondage réalisé par le bureau de prévention des accidents, 82% des personnes interrogées se prononcent pour le maintien de l'interdiction. Les citoyennes et citoyens helvétiques ne comprennent pas que leurs élu-e-s puissent mettre la population en danger en favorisant une augmentation du nombre de conducteurs alcoolisés. Quand on sait que ceux-ci constituent une menace pour les autres usagers de la route, renvoyer à la responsabilité individuelle comme le fait la commission du Conseil des États semble un peu court.

### **L'alcool, un must pour les automobilistes ?**

Pendant de longues années, des campagnes ont sensibilisé la population avec succès en

lui montrant que l'alcool n'a rien à faire au volant. Pour de nombreuses personnes, il est incompréhensible que l'on envisage tout à coup de revenir en arrière en facilitant l'accès à l'alcool aux automobilistes. Quant à l'idée que les passagers, peu nombreux (dans la plupart des voitures, le conducteur voyage seul), doivent absolument pouvoir boire de l'alcool dans les restoroutes, elle est pour le moins surprenante : lorsqu'on sait que pas moins de 250 000 personnes sont dépendantes de l'alcool en Suisse, vouloir libéraliser et élargir l'accès à l'alcool frise le cynisme. Il est en effet prouvé que tout élargissement de l'offre entraîne une hausse de la consommation.

Le Conseil des États accordera-t-il davantage de poids aux intérêts économiques d'une soixantaine de restoroutes qu'au droit légitime de la population à être protégée ?

**Renseignements:**

Corine Kibora  
porte-parole d'Addiction Suisse  
079 730 60 75  
[ckibora@addictionsuisse.ch](mailto:ckibora@addictionsuisse.ch)

Jean-Félix Savary  
secrétaire général du GREA  
079 345 73 19  
[jf.savary@grea.ch](mailto:jf.savary@grea.ch)